## Assemblée des États Parties

Distr.: générale 2 octobre 2007 FRANÇAIS Original: anglais

## Sixième session

New York 30 novembre – 14 décembre 2007

> Élection destinée à pourvoir trois sièges de juges actuellement vacants à la Cour pénale internationale

> > **Additif**

## Annexe I

# Liste alphabétique des candidats (avec exposés des qualifications)

## Table des matières

	Nom et nationalité	Page
1.	COTTE, Bruno (France)	3
2.	DIXON, Graciela (Panama)	10
3.	NSEREKO, Daniel David Ntanda (Ouganda)	22
4.	PERMANAND, Jean Angela (Trinité-et-Tobago)	37
5	SAIGA Fumiko (Japon)	40

<sup>\*</sup> Avec indication de l'État présentant la candidature, sauf indication contraire.

## 1. Cotte, Bruno (France)

[Original: français/anglais]

#### Note verbale

L'ambassade de France aux Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome et a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement de la République française a décidé de présenter la candidature de M. Bruno Cotte, actuellement président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, à un poste de juge à la Cour pénale internationale en vue des élections qui se tiendront à New York, du 30 novembre au 14 décembre 2007, lors de la sixième Assemblée des États parties.

La candidature de M. Cotte, dont le curriculum vitae est joint en annexe, en français et en anglais, a été retenue, aux termes de l'article 36, paragraphe 4, a) ii) du Statut de Rome, «selon la procédure de présentation de candidatures à la Cour internationale de Justice prévue dans le Statut de celle-ci».

Elle a été présentée au gouvernement par le groupe français de la Cour permanente d'arbitrage par lettre de son président, M. Gilbert Guillaume, en date du 19 juillet 2007. Une copie de cette lettre est également jointe en annexe.

Comme l'indique son curriculum vitae, ainsi que le document détaillé établi en application de l'article 36, paragraphe 4, a) du Statut de Rome qui figure également en annexe, M. Bruno Cotte remplit toutes les conditions requises au paragraphe 3 de ce même article.

Haut magistrat français, occupant depuis sept ans le poste de président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, il a été antérieurement directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice, procureur général près la Cour d'appel de Versailles, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Paris puis avocat général à la Cour de cassation. M. Cotte possède donc pleinement les compétences et l'expérience requises par le Statut de Rome dans le domaine du droit pénal et de la procédure pénale, ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal, que ce soit en qualité de juge, de procureur ou d'avocat.

De nationalité française exclusivement, M. Cotte est candidat dans la liste A prévue à l'article 36, paragraphe 5, du Statut de Rome.

. . . .

## Exposé des qualifications

Document détaillé établi en application de l'article 36, paragraphe 4 a), du Statut de Rome et du paragraphe 6 de la Résolution de l'Assemblée des États Parties relative aux modalités de présentation des candidatures et d'élection à la Cour pénale internationale. <sup>1</sup>

Le Gouvernement de la République française a décidé de présenter la candidature de M. Bruno Cotte, haut magistrat français occupant actuellement les fonctions de Président de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, à un poste de juge à la Cour pénale internationale en vue des élections qui se tiendront lors de la sixième Assemblée des États Parties à New York, du 30 novembre au 14 décembre 2007.

La candidature de M. Cotte, dont le *curriculum vitae* est joint en annexe, en français et en anglais, pour cette élection a été retenue, aux termes de l'article 36, paragraphe 4 a) ii), « *selon la procédure de présentation de candidatures à la Cour internationale de Justice prévue dans le Statut de celle-ci* ». Elle a été présentée au Gouvernement par le groupe français de la Cour permanente d'arbitrage par lettre de son Président, M. Gilbert Guillaume, en date du 19 juillet 2007.

M. Cotte se présentera sur la liste A regroupant les candidats ayant une « compétence reconnue dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire du procès pénal, que ce soit en qualité de juge, de procureur ou d'avocat, ou en toute autre qualité similaire » [cf. article 36, paragraphe 3 b) i) et paragraphe 5 du Statut de la Cour].

M. Bruno Cotte remplit toutes les conditions d'expérience et d'ancienneté requises pour pouvoir être nommé aux plus hautes fonctions judiciaires, comme l'exige l'article 36, paragraphe 3 a), du Statut de la Cour.

La carrière de M. Cotte, de près de quarante années, a été consacrée au droit pénal et à la procédure pénale.

Il occupe depuis sept années le poste de président de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, ce qui l'a conduit à connaître d'affaires de droit pénal international et de l'ensemble des contentieux entrant dans le champ de compétences de la Cour pénale internationale.

M. Cotte a été antérieurement directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice (1984-1990), poste dans lequel il a notamment eu à connaître des questions d'entraide pénale internationale et de celles en relation avec la définition des crimes contre l'humanité et avec le contentieux les concernant.

Il a été par ailleurs Procureur général près la Cour d'appel de Versailles (mai à septembre 1990), Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Paris (1990-1995) puis Avocat général à la Cour de cassation (1995-2000).

Président de chambre-doyen depuis juillet 2003, M. Cotte a assuré l'intérim du Président de la Cour de cassation du 5 mars au 30 mai 2007.

Au sein de la Cour de cassation, il a développé des contacts avec de nombreuses délégations étrangères composées de magistrats provenant de divers pays.

M. Cotte parle le français. Il pratique l'anglais. Il est de nationalité française.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. Résolution ICC-ASP/3/Res.6.

Lettre du Président du groupe français de la Cour permanente d'arbitrage

Gilbert Guillaume Président du Groupe français de la Cour permanente d'arbitrage

Paris, le 19 juillet 2007

Monsieur le Directeur,

Par lettre 9103CM du 3 juillet 2007, vous avez bien voulu me faire connaître que la prochaine Assemblée des États Parties au Statut de la Cour pénale internationale se tiendra à New York du 30 novembre au 14 décembre prochains.

Vous me précisez que cette Assemblée devra procéder à l'élection de trois juges à la suite de démissions intervenues cette année, dont celle de notre compatriote, Claude Jorda. Vous ajoutez que les autorités françaises souhaitent présenter un nouveau candidat et me transmettez le curriculum vitae de trois magistrats ayant fait acte de candidature. Une quatrième m'a depuis lors été transmise par vos soins.

Dans cette même lettre du 3 juillet, vous me faites savoir que les autorités françaises ont décidé de demander au groupe français de la Cour permanente d'arbitrage de désigner notre candidat conformément au paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de la Cour pénale internationale.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le groupe français, après avoir examiné attentivement les candidatures présentées au regard des conditions fixées au Statut de la Cour, a décidé à l'unanimité de présenter la candidature de M. Bruno Cotte, actuellement président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(Signature) Gilbert Guillaume

Monsieur Philippe Etienne Directeur de Cabinet Ministère des Affaires étrangères 37, quai d'Orsay 75007 Paris

\*\*\*

ICC-ASP/6/15/Add.1

Page 6

## Renseignements personnels

Date de naissance: 10 juin 1945 à Lyon

Nationalité: Française

État civil: Marié, trois enfants

## **Diplômes / formation**

Septembre 1967 -

décembre 1969 Élève à l'École Nationale de la Magistrature;

Scolarité à Bordeaux - Lyon – Paris;

Rang d'entrée :  $10^{\text{ème}}$ ; Rang de sortie :  $2^{\text{ème}}$ ;

1968 Diplôme d'études supérieures de droit privé.

Faculté de droit de l'Université de Lyon.

1962 - 1966 Licence et maîtrise de droit public.

Faculté de droit de l'Université de Lyon

Mention Bien.

## Carrière judiciaire et expérience professionnelle

Mars - mai 2007 Intérim du Premier Président de la Cour de cassation.

Depuis septembre 2000 Président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

Institution judiciaire composée de 40 magistrats et dont la compétence recouvre l'ensemble du champ pénal et de la

procédure pénale.

1995 - 2000 Avocat général à la Cour de cassation (chambre criminelle).

1990 - 1995 Procureur de la République près le Tribunal de grande

instance de Paris. Effectifs: 100 magistrats et plus de 300

fonctionnaires.

Mai 1990 - septembre 1990 Procureur général près la Cour d'appel de Versailles.

1984 - 1990 Directeur des affaires criminelles et des grâces au Ministère

de la Justice.

Élaboration de textes législatifs notamment en matière de droit pénal européen et international, entraide répressive internationale, animation et contrôle de l'activité des Procureurs Généraux, mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'aide aux victimes d'infractions pénales.

1983 - 1984	Sous-directeur de la Justice criminelle à la direction des affaires criminelles et des grâces du Ministère de la Justice.		
1981 -1983	Chargé de mission auprès du Procureur général près la cour d'appel de Paris faisant fonction de Secrétaire général du Parquet général.  Responsable du cabinet du Procureur général et de l'administration du parquet général.		
1980 - 1981	Chargé de mission auprès du Premier Président de la Cour de cassation. Attributions juridiques du Premier Président.		
1975 - 1980	Chef du bureau de l'action publique à la direction des affaires criminelles et des grâces du Ministère de la Justice. Compétent en matière de délinquance économique, financière et sociale.		
1973 - 1975	Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Lyon.		
1970 - 1973	Magistrat au Ministère de la Justice, chef de cabinet du directeur des affaires criminelles et des grâces.		
Tâches d'enseignement			
2000 - 2007	Interventions (procédure pénale) à l'École Nationale de la Magistrature (Paris).		
1996 - 2000	Président du jury chargé d'attribuer la qualité d'officiers de police judiciaire aux élèves inspecteurs de la Police nationale (Ministère de l'Intérieur).		
1995 - 2000	Chargé de conférences (procédure pénale) à destination de membres du corps préfectoral (Ministère de l'Intérieur).		
1975 - 1980	Interventions à l'École nationale de la magistrature (Bordeaux).		
1970	Chargé de travaux dirigés de criminologie à la faculté de droit de Paris II.		
Missions et déplacements à l'étranger			
Novembre 1979	Rome. Intervention lors d'un colloque sur la lutte contre la corruption.		
Décembre 1979	Syracuse. Répression de la délinquance économique et financière.		
Juin 1986	Oslo. Représentation de M. Albin Chalandon, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, lors de la conférence des		

Ministres européens de la Justice.

ICC-ASP/6/15/Add.1

Page 8

Mars 1987 Montréal et Québec. Mission information et échanges

(Ministère de la Justice; barreau du Québec).

Janvier 1997 Moscou. Intervention lors du Bicentenaire de la Procurature.

Juillet 1997 Saint-Pétersbourg. Intervention lors d'une réunion des

Procuratures (Conseil de l'Europe).

Avril 2000 Beyrouth. Intervention sur la Dignité du juge à l'Université

de Kaslik.

8 - 10 février 2002 Vienne. Réunion de travail avec la Cour suprême

autrichienne.

1<sup>er</sup> - 5 décembre 2003 Beyrouth. Mission à la Cour de cassation du Liban

(méthodes de sélection des pourvois et technique de

cassation).

11 janvier 2005 Rome. Entretiens avec les chefs de la Cour de cassation et le

Conseil Supérieur de la magistrature Italien.

10 - 11 février 2006 La Haye. Séance de travail à la Cour pénale internationale.

24 - 26 avril 2006 Ottawa. Cour suprême du Canada. Intervention sur la

répression du terrorisme.

### Accueil de délégations étrangères et séances de travail a la Cour de Cassation

2000 - 2007: avec des délégations venant, notamment, d'Algérie, d'Autriche, du Bénin, de Bulgarie, du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, d'Espagne, du Japon, de Lituanie, du Maroc, du Mali, des Pays-Bas, de Pologne, du Sénégal, d'Ukraine.

#### **Interventions / colloques / conférences**

Interventions diverses lors de colloques ou conférences portant sur des questions de droit pénal et de procédure pénale au Sénat, aux Facultés de droit de Paris et de Lyon, à l'École de formation du barreau de Paris, dans des écoles de commerce (école des Hautes Études Commerciales), à l'École Navale.

## **Distinctions honorifiques**

Commandeur de la Légion d'Honneur (décret d'avril 2005). Commandeur de l'Ordre National du Mérite (décret de mars 2001). Chevalier du Mérite agricole (décembre 1979). Médaille Pénitentiaire.

## Langues vivantes

Français (langue maternelle). Pratique de l'anglais.

## Activité associative

Notamment membre de l'association « PARIS AIDE aux VICTIMES » (association d'aide aux victimes d'infractions pénales).

## **Appendice**

## Précisions sur les responsabilités exercées par M. Bruno Cotte dans les domaines de compétence de la Cour pénale internationale

1) En sa qualité de Directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice, M. Cotte a eu notamment dans ces fonctions la gestion de l'entraide pénale internationale.

Il a par ailleurs contribué à la rédaction du Titre premier du nouveau code pénal français relatif aux crimes contre l'Humanité.

En outre, dans le cadre de la conduite de l'action publique, M. Cotte a suivi la procédure mettant en cause, pour complicité de crimes contre l'Humanité, Klaus Barbie, tant pendant le déroulement de l'information judiciaire que pendant la préparation du procès ou les débats devant la cour d'assises du Rhône. Il a également suivi les procédures ouvertes, également pour complicité de crimes contre l'Humanité, contre René Bousquet, Paul Touvier et Maurice Papon. S'agissant de ce dernier, M. Cotte a été appelé à prendre des conclusions à l'audience de la chambre criminelle lorsqu'elle a examiné le pourvoi formé contre l'arrêt de la cour d'assises de la Gironde ayant condamné M. Papon à la réclusion criminelle.

Durant cette même période, a été conçue, mise en œuvre et développée par la direction des affaires criminelles et des grâces une politique volontariste d'aide aux victimes d'infractions pénales, qu'il s'agisse de l'amélioration des procédures d'indemnisation ou du développement d'un réseau d'aide aux victimes destiné à les accueillir, les orienter psychologiquement et matériellement et à les assister dans leurs démarches.

- 2) Dans ses fonctions de Procureur de la République de Paris, premier parquet de France par le nombre de magistrats et de fonctionnaires qui y exercent et par le nombre, l'importance et la gravité des procédures qui y sont traitées, M. Cotte a eu à connaître d'affaires ayant des ramifications internationales (qu'il s'agisse d'affaires de droit commun, relevant du domaine économique et financier ou encore liées au terrorisme).
- 3) Comme Avocat général puis Président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation qui traite de l'ensemble du contentieux pénal, M. Cotte a eu à connaître des affaires de droit pénal international (notamment de questions de compétence des juridictions françaises à l'égard d'infractions commises hors du territoire national), mais aussi des contentieux liés au droit de l'extradition, au mandat d'arrêt européen ou encore aux crimes et délits contre les personnes notamment les infractions de nature sexuelle.

Au sein de la Cour de cassation, il a développé des contacts avec de nombreuses délégations étrangères composées de magistrats provenant de divers pays.

## 2. Dixon, Graciela (Panama)

[Original: anglais/espagnol]

#### Note verbale

La Mission permanente de la République du Panama auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de faire savoir que le Gouvernement de la République du Panama a décidé de présenter la candidature de Mme Graciela Dixon, Présidente de la Cour suprême de justice du Panama, à l'élection des juges de la Cour pénale internationale qui se tiendra à l'occasion de la sixième session de l'Assemblée des États Parties, à New York, du 30 novembre au 14 décembre 2007.

Mme Dixon est candidate au titre de la liste A aux fins du sous-alinéa i) de l'alinéa b) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut de la Cour pénale internationale. On trouvera ci-joint l'exposé des qualifications et le curriculum vitae de Mme Dixon.

...

\*\*\*

## Exposé des qualifications

Il s'agit de la déclaration présentée en application de l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome et du paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties concernant la procédure régissant la désignation et l'élection des juges de la Cour pénale internationale.

Le Gouvernement de la République du Panama a décidé de présenter la candidature de Mme Graciela Dixon, Présidente de la Cour suprême de justice du Panama, à l'élection des juges de la Cour, au titre de la liste A, aux fins du sous-alinéa i) de l'alinéa b) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut de Rome, pour l'élection qui se tiendra à l'occasion de la sixième Assemblée des États Parties au Statut de Rome, du 30 novembre au 14 décembre 2007.

Cette candidature traduit la volonté du Panama, en sa qualité d'État Membre de l'Organisation des Nations Unies, de promouvoir une politique de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire et de respect du droit international, principes fondateurs du Statut de Rome, auquel le Panama est Partie.

La désignation d'une citoyenne panaméenne de si grande valeur se justifie par les qualités exceptionnelles qu'elle réunit, au plan tant personnel que professionnel et universitaire, mais aussi au vu de sa compétence en droit pénal et en procédure pénale.

Mme Dixon, dont le curriculum vitae est joint au présent exposé, maîtrise outre l'espagnol, sa langue maternelle, l'anglais et le français. Parmi ses publications, il convient de relever plus particulièrement l'article « L'image de la femme et son utilisation dégradante par certains médias » publié dans le quotidien panaméen *La Prensa*, l'article « Prisonniers politiques et réfugiés de guerre : évolution de la question » et la monographie publiée en 1999 « Traité de Rome: pour une Cour pénale internationale ».

Mme Dixon s'est distinguée au Panama depuis sa jeunesse, à l'époque de son militantisme dans le domaine social, et a fait preuve en permanence d'une grande sensibilité et d'une grande compréhension vis-à-vis des problèmes vécus par les personnes défavorisées du pays, notamment, par les victimes de pratiques discriminatoires pour des raisons de sexe ou de race.

Mme Dixon est juge à la Chambre pénale de la Cour suprême de justice de la République du Panama depuis 1998 et Présidente de la Cour depuis l'année dernière. Durant son mandat, elle a imprimé une impulsion à la modernisation institutionnelle, et au renforcement du système de communication au sein de l'institution en vue de permettre l'accès à la presse nationale et internationale et, d'une manière plus générale, l'accès du public à l'information. Dans un autre ordre d'idées, elle a favorisé le recours accru à d'autres modes de résolution des conflits, ainsi qu'aux programmes de formation et de sensibilisation dans les domaines de la législation, du respect des droits de l'homme et de la participation des groupes sociaux les plus vulnérables.

La solidité de sa formation universitaire et professionnelle est attestée par les importantes responsabilités qui lui ont été confiées au sein de différentes instances internationales. Mme Dixon est Présidente de l'Association internationale des femmes juges et Présidente de la Fédération latino-américaine des magistrats.

Dans le cadre des activités politiques de Mme Dixon, il convient de mentionner son rôle de représentante légale des victimes de l'invasion militaire du Panama par les États-Unis d'Amérique et sa nomination par l'Organisation des Nations Unies au poste d'observateur dans le cadre de la mise en place de la Cour suprême de l'Équateur.

Mme Dixon a enseigné les droits de l'homme, les principes des sciences politiques, le droit de la sécurité sociale et le droit social à la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université du Panama.

La participation de Mme Dixon à de nombreuses conférences et à de nombreux congrès, tant nationaux qu'internationaux, lui a permis de perfectionner et d'enrichir ses connaissances et son expérience des questions judiciaires. Elle a récemment présenté une communication au Symposium sur la contribution des populations antillaises à la construction du Canal du Panama, qui s'est tenu en 2000 à Kingston (Jamaïque). En 2003, elle a participé à la Conférence sur « le Statut de la Cour pénale internationale et ses conséquences sur l'état de droit dans les pays latino-américains ». En 2005, elle a participé à la sixième Rencontre des magistrates latino-américaines et antillaises qui s'est tenue en République dominicaine, et en 2006, au dialogue interaméricain sur « Les Afro-descendants et les systèmes juridiques d'Amérique latine », qui s'est tenu à Washington (États-Unis d'Amérique).

Elle a participé, en tant qu'invitée d'honneur et intervenante, au Dialogue judiciaire transnational: Réseaux de renforcement et mécanismes de consultation et de coopération judiciaires, qui s'est tenu à l'École de droit de l'Université de Harvard, Cambridge (Massachusetts) en 2006. Cette même année, elle a participé à la septième Conférence internationale des présidents des cours suprêmes du monde, où elle est intervenue sur le thème: « Le renforcement du droit international, garantie de la préservation de l'environnement pour les générations futures ». Cette année, elle a participé, en qualité d'intervenante, à l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération latino-américaine des magistrats, et de l'Union internationale des magistrats, sur le thème « Indépendance et sécurité judiciaires », qui s'est tenue à Buenos Aires (Argentine).

Au plan national, Mme Dixon a participé en 1984 à titre d'intervenante à une Table ronde sur l'égalité de la femme. En 1995, également à titre d'intervenante, elle a participé à la Conférence sur « Le Code de la famille: état actuel, teneur et application », organisée par le

Mouvement des sans-emploi de Colón. La même année, elle a participé au Séminaire sur « Notre héritage culturel », organisé par la Société des amis du Musée afro-antillais du Panama, et au Séminaire sur « Femmes ayant accès à des forums de débat », organisé par le Centre de la femme panaméenne, où elle a présenté une communication sur « L'importance de la femme dans le développement futur du Panama ».

Mme Dixon a participé à la Table ronde sur le « Médiateur: une réalité face aux incertitudes nationales », et au Séminaire « Application, interprétation et efficacité du droit pénal », organisé par l'École de droit du Panama sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). De même, elle a participé au Séminaire sur les « Manifestations du principe de l'équité de la procédure par rapport aux autres principes juridiques », organisé sous les mêmes auspices, ainsi qu'au Séminaire sur « Les processus de réforme des procédures pénales » et au Séminaire sur les « Mesures portant atteinte aux droits ».

En 2001, elle est intervenue devant le premier Congrès universitaire des sciences juridiques, où elle a présenté une communication sur le thème « La détention préventive et les mesures conservatoires en droit panaméen ». En 2004, elle a participé au treizième colloque sur le ministère public au Panama, où elle s'est exprimée sur le thème « La criminalisation comme moyen de défense ».

Au titre de l'expérience professionnelle de Mme Dixon, on peut également citer le rôle qu'elle a joué en qualité de consultante internationale en matière de droits de l'homme pour la Commission de défense des droits de l'homme en Amérique centrale; de consultante nationale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) auprès de la Commission technique pour l'application du Code de la famille; de conseillère juridique au Cabinet du Ministre du travail et de la protection sociale du Panama; de conseillère juridique de l'Association des amis du Musée afro-antillais du Panama; de conseillère juridique du Centre de formation sociale de la Caisse d'assurance sociale et de conseillère technique et juridique auprès de la Commission de la femme de l'Assemblée législative du Panama.

Les contributions de Mme Dixon dans les divers domaines de la vie nationale lui ont acquis la reconnaissance d'organismes comme l'Institut national de la culture, qui a loué ses activités en faveur du progrès et de la culture du pays. De même, l'Autorité de la région interocéanique a reconnu la valeur des travaux de Mme Dixon, première femme à présider le Comité directeur de cette institution. L'Université du Panama a reconnu le soutien généreux que Mme Dixon lui a apporté. En 1999, à New York, le Comité du patrimoine lui a décerné le titre de *Paladin Jurisprudente y Defensora de los Derechos Constitucionales de la ciudadanla panameña y su etnia*.

\*\*\*

## État civil

Graciela J. Dixon, née dans la République du Panama le 28 mars 1955, mariée, une fille.

#### Études universitaires

Septembre 2003 Cours de formation spécialisé en droit constitutionnel, Université

Carlos III, Madrid (Espagne).

Juin - juillet 1999 Cour de formation spécialisé sur les erreurs administratives

commises par les tribunaux;

Programme de formation à l'attention des juges et magistrats ibéroaméricains, département ibéro-américain;

Conseil supérieur de la magistrature espagnole, Barcelone (Espagne).

Avril - décembre 1999 Études universitaires supérieures (droit de l'homme), Faculté du droit de l'Université Santa Maria La Antigua, Panama.

1974 - 1978 Diplôme de droit et de sciences politiques, Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université du Panama.

## Carrière juridique / expérience professionnelle

1998 – 2007 Juge à la Chambre criminelle de la Cour suprême de justice de la République du Panama :

- Juridiction pénale la plus élevée constituée de trois juges qui traite d'affaires mettant en jeu des procédures d'appel et de révision exceptionnelles soumises par la deuxième juridiction supérieure de la première circonscription judiciaire et les juridictions supérieures des seconde, troisième et quatrième circonscriptions judiciaires ainsi que par le tribunal supérieur de la jeunesse; les 37 juges itinérants et les 11 juges municipaux statuant au pénal ainsi que les 63 juges municipaux statuant au civil et au pénal;
- En tant que tribunal à juge unique connaît d'affaires mettant en jeu des récusations de décisions d'extradition, de mise en liberté sous caution, et *de mesures préventives* permettant d'éviter l'emprisonnement;
- En outre, en tant que cour d'appel, réexamine les jugements pour homicide, les affaires mettant en jeu des mises en liberté sous caution et des mesures préventives destinées à éviter l'emprisonnement dans le cadre de décisions rendues par des juridictions supérieures dans l'ensemble du pays.

2006 – 2007 Juge à la Cour suprême de justice statuant en formation plénière :

- Connaît des appels interjetés pour inconstitutionnalité ainsi que des ordonnances d'habeas corpus et d'habeas data, dont l'objet est de sauvegarder les garanties fondamentales et les droits de l'homme;
- Connaît également des appels des contestations pour cause d'inconstitutionnalité, qui constituent les mécanismes de protection constitutionnelle les plus représentatifs.

2006 - 2007 Présidente de la Chambre commerciale de la Cour suprême de justice de la République du Panama :

- Examine les lettres rogatoires dans les affaires pénales et les ordres d'exequatur dans les affaires civiles et familiales, dans le cadre de la coopération internationale et dans le respect des accords ou traités conclus avec des pays étrangers ou sur la base de la réciprocité.

2006 - 2007 Présidente de la Cour suprême de justice: durant cette période, Mme Dixon a mené les actions suivantes :

 Modernisation et développement des institutions; promotion du développement du système de gestion judiciaire informatisé, en particulier dans les domaines suivants: transmission automatique de documents, enregistrement numérique des audiences, enregistrement vidéo des audiences, accès en ligne aux statistiques et à la jurisprudence,

- accès des parties et du grand public à l'information sur Internet et création de liens avec les institutions concernées ;
- Renforcement du système de communication au sein de l'institution pour garantir l'accès à l'information de la presse nationale et internationale et du grand public;
- Recours accru aux nouveaux modes de résolution des conflits ;
- Adoption de mesures visant la valorisation du capital humain des institutions par la formation, la reconnaissance du mérite, la promotion de l'esprit de corps et l'application de la loi sur la carrière juridique par l'évaluation des résultats et la mise en place d'incitations;
- Promotion des programmes d'information et de sensibilisation dans les domaines de la législation, de l'accès, de la participation et du respect des droits en faveur des femmes, des enfants, des adolescents, des groupes ethniques minoritaires, des personnes handicapées, mais aussi de l'environnement.
- 1995 1997 Vice-présidente et membre du Conseil de direction de l'Autorité de la région interocéanique du Panama.
- 1994 1997 Conseillère juridique auprès du Bureau supérieur du Ministère du travail et de la protection sociale du Panama.
- 1994 1997 Conseillère juridique auprès de l'Association des amis du Musée afroantillais du Panama; du Centre de formation sociale (*Caja de Seguro Social* – NGO panaméenne).
- 1994 1997 Conseillère technique et juridique auprès de la Commission de la femme de l'Assemblée législative du Panama.
- 1995 Consultante nationale de l'UNICEF auprès de la Commission technique pour la mise en place du Code de la famille.
- 1994 1995 Consultante internationale pour les droits de l'homme auprès de la Commission de défense des droits de l'homme en Amérique centrale CODEHUCA.
- 1978 1997 Exercice à titre indépendant de la profession d'avocate pendant plus de 19 ans, avant d'intégrer la Cour suprême de justice.

## Activités politiques et activités dans le domaine des droits de l'homme

#### Novembre 2005

Observatrice du processus de mise en place de la Cour suprême d'Équateur, désignée par l'Organisation des Nations Unies.

## Octobre 1996

Observatrice internationale des élections au Nicaragua, en qualité de déléguée panaméenne auprès d'organisations féminines.

### Décembre 1989-1992

Représentante juridique des victimes de l'invasion militaire des États-Unis d'Amérique au Panama.

1983-1984 Présidente et membre fondateur du Parti révolutionnaire des travailleurs.

1976 Présidente du Centre des étudiants de la Faculté de droit et de sciences politiques, Université du Panama.

## Expérience internationale

2006-2007	Présidente de l'Association internationale des femmes juges (AIFJ).
Depuis 2006	Présidente de la Fédération latino-américaine des magistrats.
2004-2006	Première Vice-présidente de la Fédération latino-américaine des magistrats.
2002-2004	Seconde Vice-présidente de la Fédération latino-américaine des magistrats.
1998-2007	Union internationale des magistrats (UIM).
1998-2007	Forum des magistrates d'Amérique latine (FMAL).

## **Organisations nationales**

- Association des amis du Musée afro-antillais du Panama.
- Union nationale des avocats du Panama (UNA).
- Barreau national du Panama: Commission des droits de l'homme du Barreau.
   Commission de la défense de la profession du Barreau, 1992.
- Association des magistrates et juges du Panama (AMAJUP).
- Association panaméenne des magistrats et des juges (ASPAMAJ).

## **Enseignement**

- Professeur à l'Université du Panama, Faculté de droit et de sciences politiques: droits de l'homme, grands principes des sciences politiques, droit de la sécurité sociale, droit social – Atelier pluridisciplinaire.
- Professeur de l'Université latino-américaine de sciences et de technologie; titulaire de la chaire des droits de l'homme.

#### Langues

Espagnol (langue maternelle) Anglais (langue maternelle) Français

## Participation à des séminaires, conférences et congrès nationaux

2007	Séminaire sur les éléments de droit et de procédure dans les procédures civiles et pénales. Université latino-américaine des sciences et des techniques (ULACIT) sur le thème: « Renforcement de l'administration de la justice au Panama » (Intervenante).
2006	Troisième Congrès panaméen sur le droit de la procédure. Institut panaméen Colombo du droit de la procédure sur le thème: « L'administration de la justice au Panama: les nouveaux défis » (Intervenante).
2006	VIII <sup>e</sup> Congrès national des avocats. Barreau du Panama. Thème: « Le rôle de l'avocat en tant que rouage de l'administration de la justice »(Intervenante).
2005	Deuxième congrès panaméen du droit de la procédure. Institut panaméen Colombo du droit de la procédure (Participante).
2004	Treizième séminaire sur la défense au Panama. Thème: «La criminalisation comme moyen de défense » (Intervenante).
2004	Cinquième symposium régional Mexique-Amérique centrale de l'Association psychiatrique d'Amérique latine. Thème: « L'expertise psychiatrique dans les procédures judiciaires » (Intervenante).
2003	Forum national sur la liberté d'expression au Panama, Panama (Participante).
2002	Colloque de l'Association de femmes juges et magistrates du Panama, tenu dans les villes de Las Tablas, Santiago et David (Participante).
2001	Premier congrès universitaire des sciences juridiques sur le thème de la détention « préventive et des mesures conservatoires en droit panaméen », Université Latina (Intervenante).
1999	Séminaire sur les mesures portant atteinte aux droits, organisé par la Faculté de droit dans le cadre du projet de formation judiciaire continue (Participante).
1998	Séminaire sur la réforme de la procédure pénale, Faculté de droit (Participante).
1998	Séminaire sur l'application, l'interprétation et l'efficacité du droit pénal, organisé par la Faculté de droit du Panama sous les auspices du PNUD et d' <i>Expansión Exterior de España</i> (Participante).
1998	Séminaire sur les manifestations du principe de l'équité de la procédure par rapport aux principes juridiques, organisé par la Faculté de droit du Panama sous les auspices du PNUD et d' <i>Expansión Exterior de España</i> (Participante).
1997	Table ronde sur le thème « Le médiateur: une réalité face aux incertitudes nationales », mémoire universitaire, Université du Panama, Faculté d'administration publique (Intervenante).



1986	Atelier conjoint sur la formation des femmes autour du thème « Les questions socio-juridiques concernant les travailleuses au Panama » (Intervenante).
1986	Séminaire sur les théories politiques, organisé par la Confédération des

Séminaire sur les théories politiques, organisé par la Confédération des travailleurs de la République du Panama sur le thème « Evolution de la démocratie au Panama : perspectives ? » (Intervenante).

Table ronde sur les doctrines sociales contemporaines, organisée par l'Association panaméenne des jeunes chrétiens (Intervenante).

Table ronde sur l'égalité des femmes (Intervenante).

#### Participation à des séminaires, conférences et congrès internationaux

2007	Assemblée	générale	ordinaire	de	la	Fédération	latino-am	éricaine	des
	magistrats	et de	1'Union	interi	natio	onale des	s magistra	its. The	ème:
	« L'indépen	dance et	la sécurit	té jur	idiq	jues », Bu	enos Aires	(Argen	tine)
	(Intervenant	æ).							
2006	Santiàma co	nfáranca (	dae prácida	nte da	0.00	uire cunrân	ac du mone	la Organ	nicáa

Septième conférence des présidents des cours suprêmes du monde. Organisée par le *World Unity and Peace Education Department* et *City Montessori School*, Lucknow et New Delhi (Inde). Thème: « Le renforcement du droit international, garantie du respect de l'environnement pour les générations à venir » (Intervenante).

Dialogue judiciaire transnational: « Renforcement des réseaux et mécanismes de consultation et de coopération judiciaires », organisé par l'Association américaine du droit international (ASIL) et la *Harvard Law School*, Cambridge, Massachussetts (États-Unis d'Amérique) (Invitée d'honneur et Intervenante).

2006 Conférence annuelle de l'Association internationale des femmes juges, Chapitre Corée du Sud. Thème: « Leadership des femmes juges dans le monde » (Intervenante).

Dialogue interaméricain: « Les afro-descendants et les systèmes juridiques en Amérique latine », Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique) (Intervenante).

2005 Sixième rencontre des magistrates latino-américaines et antillaises, Saint-Domingue (République dominicaine). Thème: « Eviter une nouvelle victimisation à l'occasion d'une procédure pénale mettant en cause la violence à l'intérieur de la famille » (Intervenante).

2004 Séminaire international « Les juges et l'état de droit », Chili (Participante et rapporteuse).

Conférence sur « Le Statut de la Cour pénale internationale et ses conséquences sur le droit des pays latino-américains », Mexique (Participante).

2003 Deuxième Rencontre des femmes d'Amérique, Porto-Rico (Intervenante).

2002 Dixième Conférence judiciaire, Strasbourg, France (Participante).

2000	Symposium sur « La contribution des Antillais à la construction du canal du Panama », Kingston, Jamaïque (Intervenante).
2000	Sixième Cours international de criminologie, Saint-Domingue, République dominicaine, sur le thème : « Détention préventive, mesures de précaution et politique pénale envers les enfants et les adolescents » (Intervenante).
1999	Séminaire sur « La Justice et les moyens de communication », sur le thème : « Liberté d'expression et droit à l'information - le droit de la communauté à une information vraie », Salta, République d'Argentine (Intervenante).
1998	Deuxième Séminaire international sur « L'administration de la Justice et les peuples indigènes », Guatemala (Intervenante).
1998	Séminaire/Atelier sur « La coopération internationale en matière de lutte contre le trafic de drogue et le crime organisé », Antigua, Guatemala (Intervenante).
1998	Congrès constituant de la Confédération des avocats commis d'office d'Amérique centrale, projet de l'Espagne et du PNUD, Antigua, République de Guatemala (Participante).
1992	Conférence sur « La réalité politique panaméenne », District fédéral, Ville de Mexico, Université nationale autonome de Mexico (Intervenante).
1990	Conférence sur « L'invasion du Panama et la dénonciation des atteintes aux droits de l'homme et aux normes du droit international », New York, États-Unis d'Amérique (Intervenante).
1983	Conférence sur « La réalité politique panaméenne », Sao-Paolo, Brésil (Intervenante).
1982	Conférence sur « La réalité politique au Panama, en Amérique centrale et dans les Caraïbes », La Havane, Cuba (Participante).
1981	Conférence sur « Le rapport du premier congrès panaméen noir; les sciences politiques et sociales », New York, États-Unis d'Amérique (Intervenante).
Publications 6	et recherche
2000	Étude: « La contribution des Antillais à la construction du canal du Panama ».
1999	Monographie: « La présomption d'innocence et l'application de la détention préventive ».
1999	Monographie: « Le Traité de Rome: Pour une Cour pénale internationale ».
1995	Étude comparative: « L'applicabilité au droit panaméen du droit humanitaire international ».
1994	Étude: « Fondements juridiques de l'application du Code de la famille ».
1993	Monographie: « Les droits de l'homme au Panama » (publication conjointe), publiée par le Centre de formation sociale.

1993	Monographie: « Le modèle néolibéral et l'exercice des droits économiques, socio et culturels au Panama », publiée par le Centre de formation sociale.
1993	Article: « Prisonniers politiques et des réfugiés de guerre : perspectives ».
1993	Article: « La signification de l'amnistie pour les prisonniers politiques », Séminaire « Le Panama aujourd'hui ».
1990	Article: « Découvrons le monde réel qui les frappe », Magazine Mujer Siempre de Pie, Panama.
1988	Article: « Plaidoyer en faveur de la justice et de la liberté », Revue <i>El Mundo</i> .
1986	Article: «L'image de la femme et son utilisation dégradante par certains médias », Quotidien <i>La Prensa</i> , Panama.
1986	Article: « Vers le développement économique et la nécessité d'une université technologique », Quotidien <i>La Prensa</i> , Panama.
Distinctions h	onorifiques
2006	Le Maire du District du Panama lui remet les clés de la ville de Panama en commémoration de la Journée de l'ethnie noire.
2002	La loge Justice No. 832, « Ordre Elks du Monde » en reconnaissance de son soutien et de sa contribution au développement éducationnel, culturel, juridique et social de notre communauté d'Amérique centrale.
2001	Le Gouverneur de la Province de Colón lui remet le titre de « Citoyenne éminente de la Province ».
2001	Le Conseil municipal d'Ancon la déclare « Fille émérite » en reconnaissance de ses travaux et de sa contribution exemplaire au service de notre société.
1999	Le Comité du patrimoine lui décerne le titre de <i>Paladín Jurisprudente y Defensora de los Derechos Constitucionales de la Ciudadania Panameña y su Etnia</i> à New York, Etats-Unis d'Amérique.
1999	Philadelphia Scholarship Club, distinction en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la communauté, Panama, Amérique du Nord.
1999	Les diplômés du Collège <i>Abel Bravo</i> , pour sa carrière exceptionnelle et sa contribution au développement du pays.
1997	Fonds des avocats indépendants (FRAI), dignité nationale Thelma King en reconnaissance de ses travaux exceptionnels dans le domaine social, professionnel et humanitaire.
1997	Assemblée législative, Commission des droits de l'homme, pour sa participation active en qualité de candidate au poste de médiateur.
1996	Distinction du Ministère de l'éducation du Panama en reconnaissance de ses mérites.

1996	Association nationale des cadres d'entreprise, en reconnaissance de sa contribution à la réussite des programmes de l'Association CADE de Colón.
1996	Université du Panama, pour le soutien généreux qu'elle a fourni à cette institution.
1996	Autorité de la Région interocéanique, en reconnaissance de ses travaux en sa qualité de la première femme à avoir occupé le poste de président du Conseil de direction de cette autorité.
1996	Union nationale des femmes panaméennes en reconnaissance de ses fonctions de vice-présidence de l'Autorité de la Région interocéanique (ARI).
1992	Association des femmes musulmanes, en reconnaissance de sa contribution à la promotion de la femme panaméenne.
1988	Association des fonctionnaires de l'Institut national de la culture, pour sa contribution au progrès et à la culture du Panama.
1974	Institut national de la culture, Premier festival des congos et des rythmes côtiers, Colón.

\*\*\*

## 3. Nsereko, Daniel David Ntanda (Ouganda)

[Original: anglais/français]

#### Note verbale

La Mission permanente de la République d'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de faire savoir que le Gouvernement ougandais présente la candidature de M. Daniel David Ntanda Nsereko à l'élection des juges de la Cour pénale internationale, qui se tiendra à l'occasion de la sixième session de l'Assemblée des États Parties, du 30 novembre au 14 décembre 2007.

La Mission permanente fait en outre savoir que, fort de sa compétence reconnue en droit pénal et en procédure pénale, M. Nsereko est candidat au titre de la liste A. M. Nsereko est connu pour ses travaux exceptionnels en droit international, en droit pénal international, en droit international humanitaire et en matière de droits de l'homme, ainsi que pour ses compétences particulières en qualité d'avocat. Aux fins de cette désignation, on trouvera cijoint le curriculum vitae de M. Nsereko (en anglais et en français), l'exposé des qualifications et autres pièces justificatives.

. . .

\*\*\*

## Exposé des qualifications

Le présent exposé est communiqué en application de l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de la Cour pénale internationale.

M. Nsereko répond aux prescriptions prévues aux alinéas a), b) et c) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut:

- a) M. Nsereko est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité; en sa qualité d'avocat près la Haute Cour d'Ouganda depuis plus de vingt ans, il réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires dans son pays.
- M. Nsereko a une compétence reconnue en droit pénal et en procédure pénale. En qualité d'avocat, il a défendu des accusés en matière pénale devant les tribunaux de première instance et les juridictions supérieures; il possède donc les compétences requises. Par ailleurs, il a effectué des recherches et publié des ouvrages et articles scientifiques dans des revues internationales sur le droit pénal, la procédure pénale et l'administration de la preuve. Il a également assuré pendant de nombreuses années un enseignement sur ces questions, à l'université et dans d'autres cadres. En reconnaissance de sa maîtrise des questions juridiques et de ses compétences professionnelles, le Greffier de la Cour pénale internationale a inscrit M. Nsereko sur la liste des conseils susceptibles d'être désignés pour représenter devant la Cour des accusés ou des victimes.

- M. Nsereko a des compétences reconnues au niveau international en droit international, en droit pénal international, en droit international humanitaire et en matière de droits de l'homme. Il a effectué des recherches et publié de nombreux articles scientifiques dans des ouvrages de notoriété internationale. Il a enseigné ces questions pendant de nombreuses années dans plusieurs universités sur plusieurs continents. Il a également exercé des fonctions exigeant une connaissance approfondie du droit, en rendant par exemple des avis juridiques et en sa qualité de membre du Comité consultatif du Bureau de recherche sur les crimes de guerre (American University College of Law) et dans le cadre de missions chargées d'enquêter sur des allégations de violation des droits de l'homme et du droit humanitaire.
- d) M. Nsereko maîtrise parfaitement l'anglais une des langues de travail de la Cour tant écrit qu'oral comme en témoigne le fait que toutes ses études, supérieures notamment, se sont déroulées en anglais et qu'il publie des articles scientifiques dans cette langue.

La candidature de M. Nsereko est présentée au titre de la liste A aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut.

L'élection de M. Nsereko, originaire de la région Afrique et d'un pays de *common law*, ira dans le sens de la nécessaire représentation des principaux systèmes juridiques du monde, d'une meilleure représentation de l'Afrique au sein de la Cour, sans pour autant remettre en cause la représentation équitable entre hommes et femmes.

M. Nsereko maîtrise bien les questions juridiques ayant trait aux droits des victimes et aux droits des réfugiés: ses travaux scientifiques et universitaires et ses activités professionnelles en témoignent.

Sa personnalité et son intégrité, sa compétence internationale reconnue en droit pénal et en procédure pénale, ainsi qu'en droit international, en droit pénal international, en droit international humanitaire et en matière de droits de l'homme, comme en atteste son curriculum vitae, permettront à M. Nsereko, une fois élu, d'apporter une contribution notable aux travaux de la Cour.

\*\*\*

## État civil

Nationalité: Ougandaise Sexe: Masculin Situation de famille: Marié

## Éducation

1973-75 Doctorat en droit, Faculté de Droit, Université de New York,

New York, États-Unis d'Amérique.

1971 Mastère en droit, Faculté de Droit, Université de New York,

New York, États-Unis d'Amérique.

ICC-ASP/6/15/Add.1	
Page 24	

1972	Certificat en droit international, Académie de droit international de La Haye.
1970	Mastère en droit comparé, Faculté de Droit, Université Howard, Washington, États-Unis d'Amérique.
1968	Licence en droit, Université de l'Afrique de l'Est, Dar Es Salaam, Tanzanie.

## **Qualifications professionnelles**

1972 - 2007	Avocat près la Haute Cour de l'Ouganda.

2007	Inscrit sur la liste des	s conseils pouvant	être nommés pour assis	ster les
	accusés ou les victim	es devant la Cour	pénale internationale.	

## Expérience professionnelle

1996 – 2007	Professeur de droit, Université du Botswana, Gaborone.
1992 - 1996	Professeur de droit associé, Université du Botswana.
1984 - 1992	Maître de conférences en droit, Université du Botswana.
1993 - 1994	Professeur de droit invité dans le cadre du programme Walter S. Owen, Université de Colombie britannique, Faculté de Droit, Vancouver, Canada.
1983	Spécialiste des affaires sociales, Centre des Nations Unies pour le développement social et les affaires humanitaires, New York.
1983 - 1984	Expert Consultant, Service de la prévention du crime et de la justice pénale, Centre des Nations Unies pour le développement social et les affaires humanitaires, New York.
1978 - 1982	Avocat, Kampala, Ouganda.
1975 - 1978	Maître de conférences en droit, Université Makerere, Kampala, Ouganda.
1971 - 1975	Chargé de cours en droit, Université Makerere, Kampala, Ouganda.
1968	Avocat stagiaire, Cabinet d'avocats Kiwanuka & Co., Kampala, Ouganda.

## Activités professionnelles

## Pratique du Droit

1972 - 2007 Avocat (à temps partiel de 1972 à 1976 puis à plein temps de 1976 à 1982); en droit pénal et civil devant des Magistrates' Courts, la Haute

Cour et la Cour d'appel. Certaines affaires ont fait jurisprudence. Actuellement consultant au sein du Cabinet Ssendege, Senyondo & Co. Adventes and Solicitore à Vermele Ougende

Co., Advocates and Solicitors, à Kampala, Ouganda.

#### Observateur à des procès

1996 Pour Amnesty International en Ethiopie; suivi du procès au pénal de

50 membres de l'ancien Gouvernement de l'Ethiopie accusés de génocide et crimes contre l'humanité; rédaction d'un rapport confidentiel complet sur le procès, dans le cadre de l'application des

normes internationales en matière de droits de l'homme.

1990 Pour Amnesty International au Swaziland; suivi du procès au pénal de

10 personnes accusées de crimes de caractère politique; rédaction d'un rapport confidentiel complet sur le procès, dans le cadre de l'application des normes internationales en matière de droits de

l'homme.

#### Missions spéciales

1998 Directeur d'une délégation internationale d'Amnesty International au

Lesotho pour enquêter sur des allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et vérifier les conditions d'emprisonnement suite à l'intervention militaire de

l'Afrique du Sud et du Botswana dans ce pays.

1991 Membre d'une mission de deux personnes pour Amnesty International

au Swaziland pour enquêter sur des allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et vérifier les conditions d'emprisonnement. Rédaction du rapport de la mission.

#### Expert/Consultant

2007 Sur demande de *Minority Rights Group International*, rédaction d'un

avis juridique dans une affaire examinée par la Commission africaine

des droits de l'homme et des peuples.

2007 Participation en tant qu'expert à la 5ème Session de l'Assemblée des

Etats Parties au Statut de Rome de la CPI, New York, 29 janvier – 1<sup>er</sup> février 2007, chargé des études sur le crime d'agression pour la

Coalition des ONG internationales pour la CPI.

2006 Participation en tant qu'expert à la Réunion du

Groupe de travail sur le crime d'agression de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome de la CPI, à Princeton, New Jersey, juin

2006, pour la Coalition des ONG internationales pour la CPI.

2005 Conseiller juridique de la Délégation du Gouvernement de l'Ouganda

à la Réunion du Groupe de travail sur le crime d'agression de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la CPI, à

Princeton, New Jersey, 11 – 13 juin 2005.

2004 Sur demande du Procureur de la Cour pénale internationale, rédaction

d'un avis juridique sur l'interprétation et la portée de certaines dispositions du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

2004 Conseiller juridique de la Délégation du Gouvernement de l'Ouganda

à la Réunion du Groupe de travail sur le crime d'agression de

	l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, à Princeton, New Jersey, 21 - 23 juin 2004.
2004	Participant à la Table ronde des experts africains sur les Codes transitoires pour le projet de justice pénale dans les situations faisant suite à des conflits, organisée par le <i>United States Institute of Peace</i> et le <i>Irish Centre for Human Rights</i> de l'Université nationale de Galway (Irlande), à Abuja, Nigéria, 7 - 8 juin 2004.
2002	Membre de la délégation du Gouvernement de l'Ouganda à la Première session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, New York, 3 - 11 septembre 2002.
2002	Expert participant à la 9 <sup>ème</sup> session de la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale, New York, 8 - 19 avril 2002 pour le compte de la Coalition des ONG internationales pour la Cour pénale internationale et codirecteur du groupe de la Coalition sur le crime d'agression.
2001	Expert participant à la 8 <sup>ème</sup> session de la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale, New York, 24 septembre – 5 octobre 2001 pour le compte de la Coalition des ONG internationales pour la Cour pénale internationale et codirecteur du groupe de la Coalition sur le crime d'agression.
2000	Expert participant aux 5 <sup>ème</sup> , 6 <sup>ème</sup> et 7 <sup>ème</sup> sessions de la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale, en tant que membre de la Coalition des ONG internationales pour la Cour pénale internationale.
1999	Expert consultant pour le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR): rédaction d'une opinion juridique sur certaines questions juridiques relatives à une affaire examinée par le Tribunal.
1998	Expert participant à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires sur la création d'une cour criminelle internationale sur invitation de la Coalition des ONG internationales pour la CPI, Rome, Italie, 15 juin - juillet 1998.
1997	Expert participant aux réunions d'août et de décembre du Comité préparatoire de l'ONU pour l'établissement d'une Cour pénale internationale en tant que membre de la Coalition des ONG internationales pour la Cour pénale internationale.
1995	Rapporteur du Groupe d'experts sur « Les victimes de crimes et d'abus de pouvoir dans un contexte international », réuni par le Centre pour la prévention du crime et la justice pénale de l'Office des Nations Unies à Vienne, Autriche. Le Comité a établi un plan d'action complet pour la prévention de la victimisation, la protection et l'aide des victimes des crimes et des abus de pouvoir, en application de la Déclaration des Nations Unies des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir.

1995 Membre du Comité d'Experts sur le projet de Statut de la CPI réuni par l'Association internationale de droit pénal et le Max Planck Institute for Foreign and International Penal Law. 1985 Expert consultant pour le projet de l'Organisation des Nations Unies sur la préparation de la réforme du système de justice pénale en Namibie, Rome, Italie. 1985 Expert consultant pour le Congrès de l'ONU pour la Prévention du Crime, Milan, Italie (1985), Caracas, Venezuela (1980); et pour les réunions préparatoires régionales et interrégionales de La Haye, Pays-Bas (1980), Addis Ababa, Éthiopie (1978) et Lusaka, Zambie (1975).1984 Expert consultant pour le Centre de l'ONU pour le développement social et les affaires humanitaires. Participation à la rédaction de la Déclaration de l'ONU sur les droits des victimes de crimes. Expert/Conférencier 2006 Expert invité pour le séminaire organisé par le Barreau du Mozambique soutenu par la Fondation Friedrich Ebert sur « The International Criminal Court: a Court for the Future » Maputo, Mozambique, 9 mars 2006; étude sur « The International Criminal Court: Botswana's Experience ». 2005 Présentation sur le thème de « The Relationships between the International Criminal Court and the UN Security Council» 7ème session de la Salzburg Law School, Salzbourg, Autriche, 8 - 10 août 2005. 2004 Présentation sur le crime de génocide durant le International Criminal Court Training Course for African Government Officials organisé par l'Université de Nottingham et l'Université du Cap, Le Cap, Afrique du Sud, 28 juin au 3 juillet 2004. Présentation 2003 sur le thème de « Prosecutorial Discretion National International Tribunals » before and du Procureur la CPI. 19 décembre 2003 Bureau de (voir http://www.icc-cpi/otp/lecturers\_dn.html). 2002 Professeur invité pour enseigner aux étudiants en mastère du Département de droit, Universita degli Studi di Teramo, Italie, 25 février - 1er mars 2000. Conférences sur le statut de l'individu dans le droit international, l'emploi de la force dans le cadre de la Charte des Nations Unies et les crimes de génocide et d'agression. 2001 Professeur invité pour enseigner aux étudiants en mastère de la Faculté de droit, Université du Cap, Afrique du Sud, août 2001. Conférences sur les crimes d'agression et de génocide. 2000 Expert invité à un séminaire pour les femmes africaines sur la justice,

les femmes et la Cour pénale internationale, organisé par le *Women's Caucus for Gender Justice* et l'Université du Cap (Unité de recherche

	sur le droit, la race et la problématique hommes-femmes), Afrique du Sud, 24 - 26 août 2000.
2000	Présentations sur le TPIR, le génocide et le crime d'agression, <i>Salzburg Law School</i> , Salzburg, Autriche, août 2002. Conférences sur les crimes d'agression et de génocide et sur le Tribunal pénal international pour le Rwanda.
1999	Directeur scientifique de la <i>Gaborone School for International Criminal Jurisdictions</i> , Gaborone, Botswana (octobre 1999).
1999	Professeur invité à la Salzburg School of International Law, Salzbourg, Autriche. Présentations sur les crimes de génocide.
1999	Facilitateur du SARPCCO <i>Training Course for Police Trainers</i> organisé par le Haut Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Gaborone, Botswana.

## Appartenance à des associations

Depuis 2006	Advisory Committee, War Crimes Research Office, American University, Washington, DC.
Depuis 2006	International Advisory Board, International Doctorate School of Excellence, Université de Cologne, Allemagne.
Depuis 2005	Comité de rédaction de l'University of Botswana Law Journal.
Depuis 2004	East African Law Society.
Depuis 1972	Uganda Law Society.
Depuis 1988	Board of the International Society for the Reform of Criminal Law.
Depuis 1990	Comité de rédaction de <i>Criminal Law Forum: An International Journal</i> .
1986 - 1990	Comité de rédaction de la publication <i>Violence</i> , <i>Aggression and Terrorism</i> .
Depuis 1985	Comité de rédaction de Journal Church and State.
1975 - 1980	Comité exécutif de Uganda Red Cross Society.
1975 - 1980	Law Council (Comité exécutif), Uganda Law Society.

## Activités académiques

## Enseignement

1971 - 1978 Makerere University, Ouganda:

Droit international public, procédure pénale, procédure civile, administration de la preuve, droit de la famille, droit des affaires et des associations.

1984 - 2006 Université du Botswana, Botswana:

droit international public, droit international pénal, droits de l'homme, procédure pénale, administration de la preuve, droit

constitutionnel, droit administratif, déontologie.

1993 - 1994 Université de Colombie britannique, Vancouver, Canada:

Droit international en matière de droits de l'homme.

## Fonctions universitaires

1985 - 1993

Directeur du département de droit, Université du Botswana. Responsabilités : coordination des cours et des programmes; élaboration avec le doyen des propositions relatives à la révision et à l'amélioration des programmes; promotion de la recherche; application des politiques universitaires; préparation du budget du département; suivi de la qualité, du comportement professionnel et du recrutement du personnel; communication d'avis au doyen en matière de recrutement; bien-être et perfectionnement des étudiants. A été membre de divers comités universitaires, y compris disciplinaires ; a été chargé des questions de harcèlement sexuel.

#### Examinateur

Chargé de suivre le processus de nomination dans les universités en fonction des critères universitaires; d'approuver les examens; de vérifier le texte des épreuves d'examen; de corriger les examens; de diriger mémoires et thèses.

2003 - 2006 Université du Swaziland, Kwaluseni, Swaziland.

1998 - 2002 Université de Dar Es Salaam, Tanzanie.

1993 Université du Swaziland, Kwaluseni, Swaziland.

1992 – 1993 Université Nationale du Lesotho, Roma, Lesotho.

1991 – 1993 Université de Zambie, Lusaka, Zambie.

1987 - 1990 Université de Nairobi, Nairobi, Kenya.

#### Évaluateur

2000 Évaluateur pour l'Université de Dar Es Salaam: en vue de la

promotion d'enseignants au rang de professeur associé ou de

professeur.

1994 Évaluateur pour l'Université de Lagos, Akoka, Yaba, Nigéria: en vue

de la promotion d'enseignants au rang de professeur associé.

#### Éditeur

2004 Examen d'articles soumis au South African Law Journal pour

publication éventuelle.

2000

Examen d'articles soumis au *Melbourne Journal of International Law* pour publication éventuelle.

#### **Publications**

## Ouvrages

- Criminal Law and Procedure in Botswana (Kluwer Law International Publishers, Deventer, the Netherlands, 2007) en cours de publication.
- With K. Solo, Legal Ethics in Botswana: Cases and Materials (University of Botswana, Department of Law, Private Bag 0022 Gaborone. 2004). ISBN No. 99912-949-5-3) [448 pages]
- Constitutional Law in Botswana (in the INTERNATIONAL ENCYCLOPAEDIA OF LAWS (Kluwer International Publishers, Deventer, The Netherlands. 2002. ISBN 90 6544 9442 and ISBN 90K 330 022X). Publié aussi par Pula Press, Gaborone, Botswana, 2002. ISBN 999 61 97 4 [323 pages]
- Criminal Procedure in Botswana: Cases and Materials (3r<sup>d</sup>ed.) (Pula Press, Gaborone. 2002. ISBN 99912-61-61-3). [506 pages]
- Criminal Law and Procedure in Uganda (in the INTERNATIONAL ENCYCLOPAEDIA OF LAWS, Prof. Dr. L. Dupont and Prof. Dr. C. Fijnaut of Leuven University, (eds.), (Kluwer Law International Publishers, Deventer, The Netherlands. 1996. ISBN 900 T 337 0085). [329 pages]
- Eddembe Lyaffe [traité rédigé en luganda, signifiant « Nos Droits ». Il s'agit de l'étude des droits de l'homme sous divers angles; l'ouvrage compte quatre appendices reprenant les grands instruments de l'ONU relatifs aux droits de l'homme], (Nabinene Emporium Ltd., P.O. Box 3675 Kampala, Uganda. 1995). Publié avec l'assistance de DANIDA. [201 pages]
- English Luganda Law Dictionary (University of Botswana. 1993 ISBN 99912-0-082-7).
   (Cité dans The African Book Publishing Record, West Sussex, England, 1994).
   [149 pages]
- Antigone: Sophocles (traduction en lugandais. Marianum Press, Kampala, Uganda. 1989). [63 pages]

#### **Brochures**

- The International Protection of Refugees (Thèse de doctorat, Faculté de droit de l'Université de New York, 1975). [379 pages]
- Police Powers and the Rights of the Individual in Uganda (Makerere University -Kampala, Uganda 1973). [134 pages]

#### Parties d'ouvrages

 « Sentencing at the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia » in Andre Klip and Goran Sluiter (eds), Annotated Leading Cases of International Criminal

- Tribunals: The International Criminal Tribunal for Yugoslavia, Vol. XV (Intersentia, Antwerp, 2007) publication en cours.
- « Participation in Crime in Botswana » in Ulrich Sieber (ed.), Participation in Crime: Criminal Liability of Leaders of Criminal Groups and Networks – A Comparative Analysis (Max Planck Institute for Foreign and International Criminal Law. Freiberg. 2007 - publication en cours.
- « Expeditious Trial » in Andre Klip and Goran Sluiter (eds), Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The Special Court for Sierra Leone, Vol 9 (Intersentia, Antwerp, 2006. ISBN 90-5095).[at pp. 690-697]
- « Right to Counsel » in Andre Klip and Goran Sluiter (eds), Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Yugoslavia, Vol. 8 (Intersentia, Antwerp, 2005. ISBN 90-5095-397-2).[at pp. 375-386]
- « Forcible Transfer of Children » in Shelton, Dinah (ed.), Encyclopaedia of Genocide and Crimes Against Humanity, 3 vols. (Detroit, Mich: Macmillan Reference USA, 2005. ISBN 0028658477). [at pp. 370-376]
- « The Indictment », in Andre Klip and Goran Sluiter (eds), Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Rwanda, Vol. 6 (Intersentia, Antwerp, 2003. ISBN 90-5095-319-0). [at pp. 49–58]
- « Preliminary Matters: the Indictment », in Andre Klip and Goran Sluiter (eds), Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Yugoslavia, Vol. IV (Intersentia, Antwerp, 2002. ISBN 90-5095-213-5). [at pp. 58-68]
- « Social Change and Organised Crime in Southern Africa », in Apollo Rwomire (ed.),
   Social Problems in Africa (Praeger Publishers, Westport, CT., U.S.A., 2001.
   ISBN 0-275-96343-8) [at pp.209-228]
- « The African Great Lakes Region and the International Criminal Tribunal for Rwanda », in ELSA (eds.), International Law as we Enter the 21<sup>st</sup> Century (BERLIN VERLAG Arno Spitz GmbH, 2001. ISBN 3-8305-0249-4). [at pp. 73 85]
- « The Implementation of the ICC Statute within the Southern African Community (SADC) », in Claus Kress & Flavia Lattanzi (eds.), The Rome Statute and Domestic Legal Orders Volume I: General Aspects and Constitutional Issues (Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, Germany, 2000. ISBN 88-8784-00-2). [at pp. 169-182]
- « Preliminary Rulings Regarding Admissibility » in Otto Triffterer (ed.), Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court (Nomos Verlagsgesellschaft Baden-Baden, Germany, 1999. ISBN 3-7890-6173-5) [at pp. 395-404]
- « Genocide: A Crime Against Mankind », in Gabrielle Kirk McDonald and Olivia Swak-Goldman (eds.), The Law and Enforcement of International Offences The Experience of International and National Courts (Kluwer Law International, The Hague, The Netherlands, 1999. ISBN 90-411-1133-6), [at pp. 113-140]
- « Controlling Executive Power in Southern Africa: the Role of the Courts and Administrative Tribunals », in Hugh Corder and Tiyanjana Maluwa (eds.), Administrative

Justice in Southern Africa (University of Cape Town, Cape Town, 1997. ISBN 0-7992-1892-8), [at pp. 95-116]

- « Reparations in the Criminal Law: the Case of Uganda », in Albin Eser and Susanne Walther Wiedergutmachung im Strafrecht: Internationale Perspektiven (edition iuserim, Max-Planck Institute for Foreign and International Criminal Law, Freiburg, Germany, 1997. ISBN 3-86113-971-5). [at pp. 319-354]
- « Issues of Implementation and Co-ordination », with Roger Clark, in Yael Danieli, Nigel Rodley and Lars Weisaeth (eds), International Responses to Traumatic Stress (Baywood Publishing Company, Amityville, N.Y., 1995. ISBN 0-89503-132-9). [at pp. 425-437]
- « Victims of Crime and their Rights », in T.M. Mushanga (ed.), Criminology in Africa, (United Nations International Crime and Justice Research Institute, Rome, 1992. ISBN 92-9078-021-6). [at pp. 21-42]
- « The Rights of Children in Botswana », in The Rights of the Child (Initiative Ltd., Nairobi 1989. ISBN 9966-42-001-0). [at pp. 25-31]
- « Human Rights: A Legal Perspective », in D.Rubadiri (ed.), Human Rights and You D.Rubadiri (ed.), (Macmillan Botswana Ltd. 1989. ISBN 0-333 52364-4). [at pp. 11-16]
- « Arbitrary Deprivation of Life: Controls on Permissible Deprivations », in B.G. Ramcharan (ed), The Right to Life in International Law, (Martinus Nijhoff Publishers, The Netherlands, 1985. ISBN 90-247-3074-0). [at pp. 245-283]

## Compte rendu de publications

 Compte rendu de D. Dyzenhaus, Hard Cases in Wicked Legal Systems: South African Law in the Perspective of Legal Philosophy (Oxford: Clarendon Press 1991), 28 Canadian Journal of African Studies 150-3 (1994).

Articles publiés dans des revues sous le contrôle d'autres experts internationaux

- « Bringing Aggressors to Justice: From Nuremberg to Rome », 4 University of Botswana Law Journal 4-32 (2005).
- « The SADC Protocol against Corruption: Example of the Region's Response to an International Scourge », with Zein Kebonang, 1 University of Botswana Law Journal 85-119 (2005).
- « Prosecutorial Discretion before National Courts and International Tribunals », 2 Journal of International Criminal Justice 124-144 (2005).
- « Triggering the Jurisdiction of the International Criminal Court », 4 African Human Rights Law Journal 256-274 (2004).
- « Defining the Crime of Aggression: An Important Agenda Item for the Assembly of States Parties to the Rome Statute of the International Criminal Court », Acta Juridica Journal 256- 286 (2003) [University of Cape Town, South Africa].

- « Aggression Under the Rome Statute of the International Criminal Court », 71 The Nordic Journal of International Law, 497-521 (2002).
- « The Ethical Obligations of Counsel in Criminal Proceedings: Representing an Unwilling Client », 12 Criminal Law Forum: An International Journal 487 507 (2001).
- « Genocidal Conflict and the International Criminal Tribunal for Rwanda », 48
   Netherlands International Law Review 31-65 (2001).
- « Minimum Sentences and their Effect on Judicial Discretion », 31 Crime, Law and Social Change: An International Journal 363-384 (1999).
- « Crime Prevention in Southern Africa: A Legal Perspective », 32 The Comparative and International Law Journal of Southern Africa, pp. 247-265 (1999).
- « The International Criminal Court: Jurisdictional and Related Issues », 10 Criminal Law Forum: an International Journal 87-120 (1999).
- « Police Informers and Agents Provocateurs: Accomplices or Handmaidens of the Law? Perspectives from the Courts of Eastern and Southern Africa », 9 Criminal Law Forum: an International Journal 151-169 (1998/99).
- « Indigenous Justice Systems: An Eastern African Perspective », 24 Indian Socio-Legal Journal 23-30 (1998).
- « When Crime Crosses Borders: A Southern African Perspective », 41 Journal of African Law 192-200 (1997) (University of London).
- « Witchcraft as a Criminal Defence, From Uganda to Canada and Back », 24 Manitoba Law Journal 38-59 (1996) (University of Manitoba).
- « Rules of Procedure and Evidence of the International Tribunal for the Former Yugoslavia », 5 Criminal Law Forum: an International Journal 507-555 (1994). Reprinted as a chapter in Roger Clark and Madeleine Sann (eds.), The Prosecution of International Crimes (Transaction Publishers, Rutgers The State University of New Jersey, New Brunswick, N.J., 1996. ISBN 1-56000-269-7). [p. 293-341].
- « Victims of Abuse of Power, with Special Reference to Africa », 28 University of British Columbia Law Review 171-192 (1994). Reprinted in 60 The Review of the International Commission of Jurists 199-219 (1998).
- « The Poisoned Tree: Responses to Involuntary Confessions in Criminal Proceedings in Botswana, Zambia, and Uganda », 5 African Journal of International & Comparative Law 609-633 (1993). (London). Reprinted as a chapter in M. Cherif Bassiouni and Ziyad Motala (eds), The Protection of Human Rights in African Criminal Proceedings (Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht, The Netherlands. 1995). [p. 83-102]
- « The Police, Human Rights, and the Constitution: An African Perspective », 15 Human Rights Quarterly 465-484 (1993)(John Hopkins University Press). This article was abstracted in the 1994 International Political Science Abstracts (27 Rue Saint-Gallium, 75341 Paris Cedex 07, France).
- « Religious Liberty and the Law in Botswana Today », 34 Journal of Church and State 843-862 (1992) (Baylor University).

- « La religion et la Loi au Botswana aujourd'hui », 43 Conscience et Liberté 89-93 (1992) (Berne, Suisse).
- « Extenuating Circumstances in Capital Offences in Botswana », 2 Criminal Law Forum: an International Journal 235-268 (1991).
- « Compensating the Victims of Crime in Botswana », 33 Journal of African Law 157-171 (1989) (University of London).
- « The Right to Legal Representation in Botswana », (1988) Israel Yearbook on Human Rights 211-227 (Tel-Aviv University).
- « Religion, the Law and the State in Africa », 28 Journal of Church and State 268-287 (1986) (Baylor University).
- « The Right to Return Home in International Law », 21 Indian Journal of International Law 335-351 (1981).
- « The Nature and Function of Marriage Gifts in Customary African Marriages », 23 American Journal of Comparative Law 682-704 (1975) (University of California).
- « The Consul as a Defendant: His Amenability to the Jurisdiction of the Receiving State», 15 Indian Journal of International Law 333-350 (1975).
- « The International Court, Impartiality and Judges Ad Hoc », 13 Indian Journal of International Law 207-230 (1973). [This article was included in J.C. Merrills' A Current Bibliography of International Law, (Butterworths, London, 1978) 188.
- « The Tanzania Nationalisation Laws », 3 Eastern African Law Review 1-23 (1970) (The University of Dar Es Salaam).

#### Actes de conférences et autres documents

- « Reparations for Victims of Crime in Uganda » in Eduardo Vetere & David Pedro, Victims of Crime and Abuse of Power: Festschrift in honour of Irene Melup (11<sup>th</sup> UN Congress on Crime Prevention and Criminal Justice, Bangkok, avril 2005).
- « Bringing Aggressors to Justice: From Nuremberg to Rome » presented as an inaugural lecture at the University of Botswana, Gaborone, 13 avril 2005.
- « The Right to Legal Representation before the International Tribunal for the former Yugoslavia », presented at the 18<sup>th</sup> International Conference of the International Society for the Reform of Criminal Law, Montreal, Canada, 8 12 août 2004.
- « The Independence of the Judiciary » presented at the SADC Chief Justices' Conference, Kasane, Botswana, juillet 2004.
- « Prosecutorial Discretion before National and International Tribunals » delivered as part of a series of Guest Lectures at the Office of the Prosecutor of the International Criminal Court, The Hague, Netherlands, 19 décembre 2003. Voir le site web: http://www.icc-cpi/otp/lecturers dn.html.

- « Implementation of the Rome Statute: Making the National Criminal Justice Systems Able in Law » presented at the Annual International Criminal Law Network, The Hague, Netherlands 17-19 décembre 2003.
- « Triggering the Jurisdiction of the International Criminal Court » presented at a Symposium on « Civil Society and Justice in Zimbabwe », Johannesburg, South Africa, 11-13 août 2003.
- « The Definition of the Crime of Aggression: Challenge facing the Assembly of States Parties » presented at the International Conference on « The International Criminal Court: Some Questions and Answers from the Arab Region », at Cairo, Egypt 9–11 mai 2002.
- « Rwandan Adventists on Trial for Genocide », (2000) Adventist Lawyer 36.
- « Treatment of Prisoners and the International Law of Human Rights », paper presented at the Seminar for Heads of Penitentiary Institutions of African Countries, Harare, Zimbabwe, 23 février 5 mars 1988.
- « The Death Penalty in Botswana », a paper presented at the « Reform of the Criminal Law » Conference, Inns of Court, London, 26-29 juillet 1987. (Cité par Roger Hood in The Death Penalty Oxford University Press, Oxford 1989).
- « The Prisoner and Human Rights », in Frimpong, K.(ed.), The Law, The Convict And The Prisons (Mimeograph), University of Botswana, Gaborone, 1987. [at p. 210-224]
- « Capital Punishment in Botswana » with M.J.A. Glickman in United Nations, Crime and Criminal Justice Newsletter, 12 et 13 novembre 1986, 51.
- « A Magna Carta for Victims of Crime », in Departmental Seminar Papers Vol. I (1985/86).
- « Christianity and Human Rights », a paper presented at a Workshop organised by the Department of Theology and Religious Studies (University of Botswana 1985).
- « Group Victims of Crime and other Illegal Acts Linked to the Abuse of Public Power with Special Reference to Africa », (paper prepared for the Crime Prevention and Criminal Justice Branch of the United Nations Centre for Social Development and Humanitarian Affairs, New York, 1983). Cited in the working paper prepared by the UN Secretariat for the 7th UN Congress on the Prevention of Crime and Treatment of Offenders, Milan, Italy. UN Doc. A/CONF.121/6, 1 août 1985.
- « The Church in an Emerging Legal System: The Case of Uganda », a paper presented at the International Christian Lawyers' Conference, Geneva, Switzerland, 1981
- « Torture: A Crime Against Human Dignity », an article published in The Exposure (magazine, Kampala, Uganda. 1980).

## A paraître

 « The Abuse of Process Doctrine in the Administration of Criminal Justice before National Courts and International Tribunals. »

## ICC-ASP/6/15/Add.1 Page 36

## Distinctions honorifiques

2006	Professeur invité, Max-Planck Institute for Foreign and International Criminal Law, Fribourg, Allemagne.
1996	Décoré de la médaille de la International Society for the Reform of Criminal Law, à Vancouver, Canada, pour sa contribution aux droits de l'homme et à la réforme du droit pénal.
1995	Professeur invité, Max-Planck Institute for Foreign and International Criminal Law, Fribourg, Allemagne.
1982	Chercheur, Institute of International Law & International Relations Research, Académie de droit international, La Haye, Pays-Bas.

## **Connaissances linguistiques**

- Parfaite connaissance de l'anglais parlé et écrit
- Parfaite connaissance du luganda parlé et écrit
- Parfaite connaissance du swahili parlé et écrit
- Bonne connaissance du kinyaruandais-kirundi parlé
- Notions d'allemand
- Bonne connaissance de l'outil informatique

## 4. Permanand, Jean Angela (Trinité-et-Tobago)

[Original:anglais]

#### Note verbale

La Mission permanente de la République de Trinité-et-Tobago auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de se référer à sa note ICC-ASP/6/S/10 du 1<sup>er</sup> juin 2007 par laquelle il a fait savoir que différents organes de la Cour avaient décidé de déclarer ouverte la période de présentation de candidatures à l'élection visant à pourvoir trois sièges laissés vacants par les démissions de Mme Maureen Harding Clark (Irlande), effective le 10 décembre 2006, de M. Karl T. Hudson-Phillips (Trinité-et-Tobago), effective le 30 septembre 2007 et de M. Claude Jorda (France), effective le 12 août 2007.

La Mission permanente de la République de Trinité-et-Tobago a également l'honneur d'informer le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties que le Gouvernement de Trinité-et-Tobago a décidé de présenter la candidature de Mme Jean Permanand (juge d'appel à la retraite et ressortissante de Trinité-et-Tobago) à l'élection destinée à pourvoir le siège rendu vacant par la démission de M. Hudson-Phillips pour la période restant à courir jusqu'au terme de son mandat, qui doit avoir lieu à la sixième session de l'Assemblée des États Parties prévue au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, du 30 novembre au 14 décembre 2007. Le curriculum vitae de Mme Permanand est joint à la présente note.

Fort de la certitude que le profond attachement de Trinité-et-Tobago aux questions relevant de la Cour pénale internationale est bien antérieur à l'adoption et à l'entrée en vigueur du Statut de Rome, le Gouvernement de Trinité-et-Tobago a l'honneur de présenter la candidature de Mme Permanand, juriste éminente possédant les qualifications requises et une expérience d'avocat, d'assesseur de tribunal de grande instance, de juge de cour d'appel et de membre de la Commission de réforme du droit de Trinité-et-Tobago, au siège de M. Hudson Phillips.

Le Gouvernement de Trinité-et-Tobago est convaincu que Mme Permanand remplit les conditions définies à l'alinéa a) du paragraphe 3 de l'article 36 du Statut de Rome ainsi que les dispositions du sous-alinéa i) de l'alinéa b) du paragraphe 3 de l'article 36 dudit Statut, relatives aux compétences requises dans le domaine du droit pénal. En outre, cette candidature est conforme à la nécessité d'assurer, dans la composition de la Cour, une représentation équitable des hommes et des femmes, conformément à l'alinéa a) iii) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut de Rome.

. . .

\*\*\*

## Exposé des qualifications État civil

Date de naissance: 24 juin 1937

Nationalité: Ressortissante de Trinité-et-Tobago

Situation de famille: Mariée

## **Qualifications professionnelles**

1961	Admise au barreau de Lincoln's Inn.
1962	Admise au barreau de Trinité-et-Tobago.

## Expérience professionnelle

Emperience profession	
1962 - 1965	Cabinet d'avocat privé spécialisé en droit civil et pénal.
1965 - 1979	Substitut du Procureur, Bureau du Procureur général – a plaidé dans des affaires de droit pénal et de droit civil devant la Haute Cour, le Tribunal du travail, la Cour d'appel et le Conseil privé.
1979 - 1980	Avocat du Trésor (par intérim) – Ministère des finances.
1980 - 1982	Conseillère juridique de la Couronne – chargée de tous les différends d'ordre civil au Bureau du Procureur général; conseillère pour les questions mettant en jeu l'État.
1981	Nommée Conseil de la Reine.
1983 - 1993	Juge auprès des tribunaux pénaux et civils, notamment pour les questions matrimoniales et constitutionnelles.
1993 - 2002	Juge auprès de la Cour d'appel pour les questions de droit civil et de droit pénal, y compris auprès du Tribunal du travail et de la Commission d'appel pour les questions fiscales.
2001 - 2002	Juge en chef de la Cour d'appel à deux reprises.
2003	Nommée membre de la Commission judiciaire et juridique et de la Commission sur l'intégrité.
2004	Nommée Présidente de la Commission de réforme du droit.
2006	Membre d'un comité national créé dans l'objectif de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
<b>Autres formations</b>	
1972	Titulaire d'une bourse des Nations Unies pour étudier les systèmes d'aide judiciaire aux États-Unis d'Amérique et au Canada et faire des recommandations sur la création d'un système d'aide judiciaire à Trinité-et-Tobago.
2002	Nouveaux modes de règlement des conflits – Certificat en droit de la famille (dont divorce) – Cours de niveau supérieur sur la médiation.
2004/2005	Certificat élémentaire et supérieur en nouvelles modalités de règlement des conflits.

## Décorations/Distinctions honorifiques

2003 Médaille d'or de Chaconia

2002 Panthéon, Couvent Saint-Joseph, Port of Spain.

\*\*\*

## 5. Saiga, Fumiko (Japon)

[Original: anglais]

#### Note verbale

L'Ambassade du Japon aux Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note du Secrétariat n° ICC-ASP/6/S/10 du 1<sup>er</sup> juin 2007, a l'honneur de faire savoir que le Gouvernement japonais a décidé de présenter la candidature de Mme Fumiko Saiga, Ambassadeur du Japon chargé des droits de l'homme et membre du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à l'élection des juges de la Cour pénale internationale, qui se tiendra à l'occasion de la sixième session de l'Assemblée prévue à New York, du 30 novembre au 14 décembre 2007, dans le but de pourvoir trois sièges vacants.

La désignation de Mme Saiga est conforme à l'alinéa a) i) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome. La candidate bénéficie en outre de la recommandation du Groupe national japonais à la Cour permanente d'arbitrage.

Mme Saiga est candidate au titre de la liste B aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome. Elle a des compétences reconnues dans les domaines pertinents du droit international, dont le droit humanitaire et le droit régissant les droits de l'homme, ainsi qu'une vaste expérience professionnelle de questions juridiques d'une grande utilité pour les travaux judiciaires de la Cour, en raison de sa longue carrière en qualité de diplomate représentant le Japon. Plus particulièrement, grâce à son travail assidu auprès du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Mme Saiga très au fait des questions sexospécifiques, dont elle a par ailleurs une grande expérience – s'agissant notamment de la violence à l'égard des femmes. La déclaration présentée en application de l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome et le curriculum vitae de Mme Saiga sont joints à la présente note verbale.

• • •

\*\*\*

## Exposé des qualifications

Le présent exposé est communiqué en application de l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et du paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 ayant trait à la procédure régissant la désignation et l'élection des juges de la Cour pénale internationale.

a) Mme Fumiko Saiga, candidate japonaise à l'élection des juges de la Cour, est une personne jouissant d'une haute considération morale, connue pour son impartialité et son intégrité et réunissant les conditions requises au Japon pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires.

Mme Saiga compte parmi les plus éminents diplomates du Japon; elle a une connaissance spécialisée des relations entre le Japon et l'Organisation des Nations Unies et a participé de très près à l'élaboration d'une législation internationale, notamment dans le domaine de la coopération sociale au sein de l'Organisation des Nations Unies. Elle a également exercé des fonctions au sein des autorités locales japonaises, en sa qualité de Vice-gouverneur de la préfecture de Saitama; elle a

beaucoup œuvré pour faire de cette préfecture une administration locale en pointe s'agissant de la politique sur la parité des sexes. Au cours de sa carrière diplomatique, elle a été nommée à des postes importants, dont celui de Consul général à Seattle (États-Unis), d'Ambassadeur à la mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, puis d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Royaume de Norvège et de la République d'Islande. Ses compétences et ses capacités exceptionnelles ont pu se manifester dans le cadre de ces fonctions diplomatiques. C'est au cours d'une réunion du Cabinet, et après l'examen attentif de la procédure précisée à l'alinéa a) i) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome, et compte tenu de son parcours, que la décision a été prise de désigner Mme Saiga comme candidate à l'élection des juges de la Cour.

b) Mme Saiga est désignée comme candidate du Japon à l'élection des juges de la Cour au titre de la liste B aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

Mme Saiga a beaucoup œuvré dans le domaine des droits de l'homme, et notamment la problématique hommes-femmes, et en a acquis une excellente maîtrise. Elle a participé de près au processus de ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et aux délibérations sur le Protocole facultatif se rapportant à la Convention. À cette occasion, elle s'est imposée dans des domaines pertinents du droit international, dont le droit international régissant les droits de l'homme. Forte de ce succès, Mme Saiga a été nommée membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en 2001. De surcroît, reconnue comme étant l'un des experts les plus éminents et les plus expérimentés des questions relatives aux droits de l'homme au Japon, elle a été nommée Ambassadeur du Japon chargé des droits de l'homme. Elle s'efforce depuis lors de résoudre des questions relatives aux droits de l'homme, y compris la question des enlèvements de ressortissants japonais par la Corée du Nord, et ce notamment en assistant à des conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres institutions, et en participant au dialogue entre États sur les questions relatives aux droits de l'homme.

- c) Pour ce qui est de l'application des critères définies à l'alinéa a) du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut de Rome :
  - i) Mme Saiga est qualifiée pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires au Japon.
  - ii) Mme Saiga est de nationalité japonaise; le Japon est membre du groupe des États d'Asie.
  - iii) Mme Saiga est de sexe féminin.
- d) En sa qualité de membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes depuis 2001, Mme Saiga connaît bien les subtilités juridiques des questions spécifiques aux femmes, dont notamment celle de la violence à l'égard des femmes. La communauté internationale a reconnu, en s'en félicitant, la contribution de Mme Saiga aux activités de ce Comité, auquel elle a été réélue à deux reprises, en 2002 et en 2006.
- e) Mme Saiga est de nationalité japonaise; elle n'a pas d'autre nationalité.

## Lettre émanant du Groupe national japonais à la Cour permanente d'arbitrage

(Traduction du japonais)

Le Groupe national japonais à la Cour permanente d'arbitrage a l'honneur de faire savoir à Son Excellence Taro Aso, Ministre des affaires étrangères du Japon, que le Groupe a décidé de désigner Mme Fumiko Saiga, Ambassadeur du Japon chargée des droits de l'homme et membre du Comité de l'Organisation des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes comme candidate à l'élection des juges de la Cour pénale internationale, qui se tiendra à l'occasion de la sixième session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, en 2007.

6 juillet 2007

Le Groupe national japonais à la Cour permanente d'arbitrage (signé) Toshijiro Nakajima, Juge (signé) Soji Yamamoto, Juge (signé) Nisuke Ando, Juge (signé) Hisashi Owada, Juge

S.E. Taro Aso Ministre des affaires étrangères du Japon

\*\*\*

État civil

Nom: Fumiko Saiga
Date de naissance: 30 novembre 1943

Études supérieures: Département des études d'anglais, Université de Tokyo pour les

études internationales (diplômée en mars 1966)

#### Parcours professionnel

Janvier 1980 Division des conventions internationales, Bureau des traités.

Juin 1983 Première Secrétaire, Mission permanente du Japon auprès de

l'Organisation des Nations Unies.

Février 1988 Sous-directrice, Division des politiques des Nations Unies,

Bureau pour les Nations Unies.

Mars 1988 Directrice adjointe de la Division de la coopération sociale,

Bureau pour les Nations Unies.

Juillet 1989 Directrice de la Division des océans, Bureau des affaires

économiques.

Août 1992 Conseillère, Ambassade du Japon au Danemark.

Mars 1996 Ministre, Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation

des Nations Unies.

Mai 1998 Vice-Gouverneure de la préfecture de Saitama (Japon).

Septembre 2000 Consule générale du Japon à Seattle.

Juillet 2002 Ambassadrice, Mission permanente du Japon auprès de

l'Organisation des Nations Unies.

Septembre 2003 - Avril 2007: Ambassadrice extraordinaire et

plénipotentiaire auprès du Royaume de Norvège.

Octobre 2003 - Avril 2007 Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la

République d'Islande.

Depuis décembre 2005 Ambassadrice chargée des questions relatives aux droits de

l'homme.

Travaux ayant trait au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et aux questions relatives aux spécificités des femmes

Janvier 1980 - Juin 1983 Chargée des travaux préparatoires en vue de la ratification de la

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes par le Gouvernement japonais, Division des conventions internationales, Bureau des

traités.

1985 Participation à la Conférence des Nations Unies sur les femmes

tenue à Nairobi (Kenya) et aux réunions préparatoires organisées par la Commission de la condition de la femme (1984 et 1985).

1988 - 1989 En sa qualité de Directrice adjointe de la Division de la

coopération sociale, a notamment été responsable des questions relatives aux femmes, notamment en relation avec la Commission de la condition de la femme, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'application au Japon de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, en

coopération avec d'autres ministères.

1996 - 1998 Responsable des questions relevant de la Troisième commission,

notamment de la Commission de la condition de la femme; participation à la rédaction du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination à l'égard des femmes.

1998 - 2000 Conseillère du Gouverneur de la préfecture de Saitama pour les

questions relatives aux femmes. Conseillère auprès du Comité de rédaction de la réglementation sur l'égalité des sexes dans la

préfecture de Saitama.

ICC-ASP/6/15/Add.1 Page 44

Février 1999 et février 2000

Chargée des travaux préparatoires à l'adoption, au mois de mars, de la réglementation sur l'égalité des sexes dans la préfecture de Saitama, première instance locale à promulguer une telle réglementation.

Depuis novembre 2001

Membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

## Participation à des réunions et conférences internationales

- Assemblée générale des Nations Unies (1983 1987, 1990 1991, 1996 1997);
- Conseil économique et social des Nations Unies ;
- Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies ;
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (1983);
- Organisation internationale du Travail (1988);
- Union internationale des télécommunications (1988);
- Organisation mondiale de la santé (1988);
- Fonds des Nations Unies pour la population (1988);
- Conférence des Nations Unies pour l'adoption d'une convention contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, Vienne (1988);
- Organisation maritime internationale (1991);
- Comité préparatoire en vue de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1989 1992, New York et Jamaïque);
- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992, Rio de Janeiro) ;
- Sommet mondial pour le développement social (1995, Copenhague).